



**Flash Info | 11 août 2021**

**Volume 5 no 48**

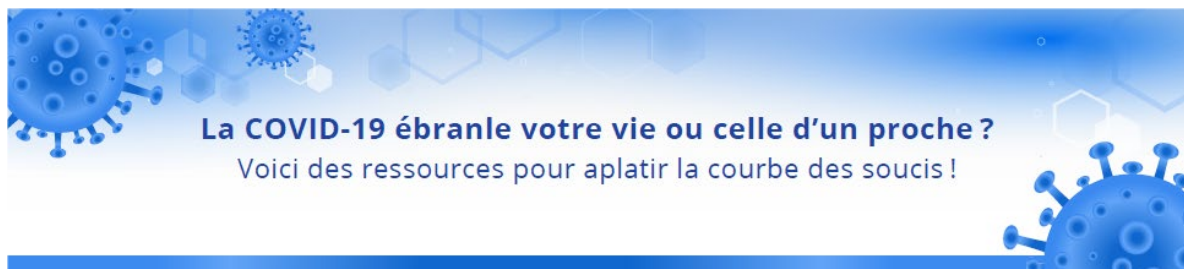
Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère à l'information
- Philippe Desjardins, conseiller à l'information
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : [communications@spgq.qc.ca](mailto:communications@spgq.qc.ca)

Bonne lecture!



*12 août*

## **Journée internationale de la jeunesse**

Pour faire écho à la Journée internationale de la jeunesse, commémorée chaque année le 12 août afin d'attirer l'attention sur les problèmes de la jeunesse et célébrer le potentiel des jeunes en tant que partenaires dans la société, le SPGQ vous propose la lecture de trois articles provenant de la plus récente édition de votre magazine *L'Expertise*. Ces textes portent sur l'implication syndicale des membres du SPGQ de 35 ans ou moins.  
Bonne lecture!

*Comité et Réseau des jeunes*

## Place aux jeunes!

Donner un second souffle au comité et au Réseau des jeunes, c'est l'une des missions que s'est données l'équipe de la vie syndicale du SPGQ. Moins actives ces dernières années, ces instances de consultation et de concertation vont désormais rayonner davantage.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

*Vox pop – jeunes*

### Pourquoi s'impliquer dans son syndicat?

Le SPGQ compte plus de 6 500 membres de 35 ans et moins. La rédaction a demandé à quelques-uns d'entre eux les raisons pour lesquelles ils s'impliquent dans leur syndicat.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

*Comité des jeunes*

### Pour une relève syndicale dynamique et perspicace

Le comité des jeunes a pour mission d'offrir aux jeunes professionnelles et professionnels l'occasion de mieux véhiculer leurs opinions et leurs préoccupations, et de faire valoir leurs intérêts.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

---

## Enquête sur la rémunération dans les institutions muséales pilotée par la Société des musées du Québec

Source : Société des musées du Québec, 5 août 2021

Alors que les enjeux de main-d'œuvre et les conditions de travail dans les institutions muséales du Québec demeurent, depuis plusieurs années, une préoccupation importante, force est de constater que nous manquons sérieusement de données fiables.

Grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, la Société des musées du Québec (SMQ) a lancé un appel d'offres sur invitation afin de mener une enquête exhaustive sur la rémunération et les conditions de travail auprès de toutes les institutions muséales du Québec. À la suite d'un processus d'analyse des propositions reçues, c'est la firme [AppEco](#) qui a été retenue.

Ainsi, toutes les institutions muséales œuvrant au Québec recevront à compter du 9 août une communication de la part d'AppEco les invitant à remplir le questionnaire.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

---

## Formations pour la délégation

**Rappel** – De septembre à décembre 2021, le SPGQ proposera à sa délégation des formations qui pourront être offertes en présentiel ou en visioconférence en fonction des contraintes sanitaires, s'il y a lieu.

[Consultez la description des formations et le calendrier](#)

Si la situation permet la formation en présentiel dans les bureaux du SPGQ, le nombre

maximal sera de 20 personnes. Dans l'éventualité où nous serions obligés de limiter le nombre de participants dans une même salle, les participants seront priorisés par ordre d'inscription.

Si les formations ne peuvent être offertes en présentiel en raison de la situation sanitaire, elles seront offertes en visioconférence d'une demi-journée. Tout changement vous sera communiqué dans les plus brefs délais.

Une formation est complète? Inscrivez-vous sur la liste d'attente. Il y a fréquemment des annulations. Des formations additionnelles pourront aussi être ajoutées selon la demande et les besoins.

L'inscription aux formations doit se faire par l'entremise de [SPGQ EnDirect](#).

Si vous avez des questions, écrivez à [secretariat.general@spgq.qc.ca](mailto:secretariat.general@spgq.qc.ca)

### **Convention collective de la fonction publique**

Si les formations sur la convention collective de la fonction publique (Montréal, le 21 octobre et Québec, le 11 novembre) devaient être offertes en demi-journées en visioconférence, les participants des deux formations seront regroupés.

La première partie aura lieu le 21 octobre et la seconde le 11 novembre, en avant-midi dans les deux cas. Nous demandons donc aux personnes inscrites de réserver ces deux dates à leur agenda. Si cela devait se produire, une communication vous rappelant ces consignes vous sera acheminée rapidement.

---

*Magazine L'Expertise*

## **Le SPGQ : acteur social**

**Rappel** - Le magazine [L'Expertise](#) est maintenant disponible en ligne!

Au menu, une foule de sujets sur le monde du travail et sur votre syndicat.



- Retour sur les actions et prises de position du SPGQ
- Divulgence obligatoire de la preuve au préalable
- Politique-cadre du télétravail : la position du SPGQ
- Bonnes pratiques en visioconférence
- La parité pour une plus grande justice sociale
- Lutte contre la violence conjugale et familiale
- Biais cognitifs inconscients
- Comité et Réseau des jeunes
- Vox pop : pourquoi s'impliquer dans son syndicat?
- Pour une relève dynamique et perspicace
- Comité de la diversité
- Le maintien de l'équité salariale
- Portrait d'un membre : Bruno Poulin expert-conseil en emploi de la force à l'École nationale de police du Québec (ENPQ)
- Bibliothécaires de l'État
- Intelligence artificielle : des enjeux à surveiller

- Coalitions et affiliations du SPGQ : un spectre de collaboration aux multiples facettes

---

## Suivez le SPGQ sur les réseaux sociaux

Vous souhaitez être informé de nouvelles, d'offres d'emploi, d'événements et d'enjeux en lien avec le SPGQ? Vous souhaitez partager votre opinion et discuter avec d'autres membres? Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!



---

## Adhérez à la délégation syndicale du SPGQ!

**Rappel** – Vous travaillez dans un milieu sans délégation syndicale et vous accordez de l'importance à la représentation et à la défense des droits des membres? Qu'à cela ne tienne, car vous pouvez sans tarder grossir les rangs des mille déléguées et délégués du SPGQ exerçant un rôle majeur dans leur milieu de travail et au cœur des instances du syndicat.

Si vous constatez une détérioration de la qualité de vie dans votre milieu de travail, si vos collègues se plaignent d'être surchargés et que la partie patronale fait la sourde oreille à leurs doléances, vous pouvez contribuer au changement.

Comme déléguée ou délégué, vous pourrez :

- participer à l'organisation et à la représentation syndicale de votre unité de travail, de votre ministère ou de votre organisme;
- aider vos collègues qui vivent des problèmes liés à l'application de la convention collective ou à une mécontente;
- représenter votre unité de travail dans les instances syndicales du SPGQ.

Vous souhaitez en savoir plus avant de faire le grand saut au sein de la délégation syndicale du SPGQ ? Rien n'est plus simple en nous écrivant à [actionmob@spgq.qc.ca](mailto:actionmob@spgq.qc.ca).

Au plaisir de vous compter parmi les nôtres d'ici peu !

---

*Congrès du SPGQ*

## Propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements

**Rappel** – Étant donné le report du congrès causé par la pandémie, la délégation se réunira en congrès du 6 au 9 avril 2022 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines

années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'informations pour établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. **Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à [adi.jakupovic@spgq.qc.ca](mailto:adi.jakupovic@spgq.qc.ca). Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, avant le 6 septembre 2021, à 16 h 30.** Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 6 novembre 2021. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section, ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basées dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Il se trouve à l'adresse suivante sur le site internet du SPGQ : <https://spgq.qc.ca/evenements/congres-spgq/>.

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

**Les propositions de modifications aux statuts et règlements déjà reçues entre le 15 avril et 15 septembre 2020 jugées valides seront conservées. Donc, nul besoin de soumettre à nouveau des propositions déjà soumises et acceptées.**

---

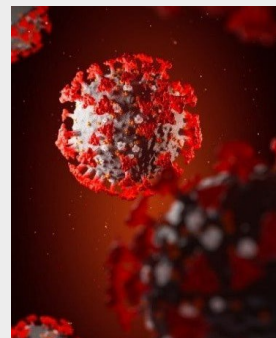
*Coronavirus (COVID-19)*

## Le SPGQ vous informe

**Rappel** — La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#)

Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).



## Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

---

## Carrière au SPGQ

[Deux postes de personnes conseillères à la vie syndicale](#)

OFFRE  
D'EMPLOI

---

## Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à [communications@spgq.qc.ca!](mailto:communications@spgq.qc.ca)

(AMP) [Des extras au municipal soulèvent des questions](#)

Journal de Montréal, 10 août 2021

(OQLF) [Voldemot](#)

Le Soleil, 8 août 2021

(CNESST, SAAQ, MTQ) [Sécurité routière: 17 travailleurs de la signalisation tués depuis 2008](#)

Journal de Québec, 7 août 2021

(OQLF) [Enseignement à distance et télétravail : une terminologie qui reflète les tendances de la pandémie adaptée par l'Office québécois de la langue française](#)

Vingt 55, 6 août 2021

(CALQ) [De la musique cubaine et latine dans le Sud-Ouest](#)

Métro, 4 août 2021

(CAI) [Chaque client victime du vol chez Desjardins valait 1,50\\$](#)

Journal de Montréal, 3 août 2021

(AMF) [Une banque harcèle une victime de vol d'identité](#)

Journal de Montréal, 3 août 2021

(CNESST) [Travail : le masque pourra être retiré à l'extérieur en cas de chaleur extrême](#)

Le Manic, 3 août 2021

---

>> Consultez les archives des Flash-info

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

